



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FRANCE
NATION
VERTE >

Agir • Mobiliser • Accélérer



Planification écologique

Bilan du soutien
au déploiement des
Projets alimentaires
territoriaux en 2025



AVRIL 2026

Bilan du soutien au déploiement des Projets alimentaires territoriaux en 2025

Grâce à la dynamique des financements de l'Etat, **444 Projets alimentaires territoriaux (PAT)** sont désormais reconnus par le Ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire, couvrant environ **63% de la surface agricole utilisée en France, dans l'ensemble des départements du territoire national**. Depuis leur introduction dans l'article L-111-2-2 du code rural et de la pêche maritime en 2014, les Projets alimentaires territoriaux (PAT) ont l'ambition de **fédérer les différents acteurs d'un territoire autour de la question de l'alimentation**, contribuant ainsi à la prise en compte des dimensions sociales, environnementales, économiques et de santé de ce territoire, dans une perspective de souveraineté alimentaire. Les projets qui répondent à ces objectifs peuvent être reconnus par le ministère chargé de l'agriculture, et le porteur peut utiliser la marque et le logo associés. Les exigences de reconnaissance des PAT ont été renforcées depuis mai 2024, dans l'objectif d'améliorer le suivi et l'évaluation des projets, de renforcer l'aspect systémique des actions conduites et de favoriser la coordination avec les autres schémas locaux (par exemple, le Contrat local de santé (CLS), le Contrat pour la réussite de la transition écologique (CRTE), le Plan local d'urbanisme (PLU(i)...

PAT de niveau 1

En 2025, **14 nouveaux projets ont été reconnus** puis soutenus via l'appel à projets national 2024-2025 "Vers une Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC)". Avec un soutien moyen de 96 900 euros, ces PAT disposent de trois ans pour la **réalisation d'un diagnostic territorial approfondi et l'élaboration de leur plan d'actions** dans le cadre d'une gouvernance incluant l'ensemble des parties prenantes du territoire.

PAT de niveau 2 : Appel à candidature

L'appel à candidature nommé "Soutien à la structuration des projets alimentaires territoriaux (PAT) de niveau 2", ouvert le 12 juin 2025, a permis de financer **155 PAT de niveau 2, c'est-à-dire de niveau opérationnel**. Parmi ceux-ci, 52 avaient déjà été soutenus en 2024 et ont reçu un complément en 2025¹. Avec un budget total de **10 millions d'euros**, l'appel à candidature a permis d'apporter une subvention moyenne de 65 000 euros par projet. Ce soutien financier accompagne le passage à la phase opérationnelle des PAT, c'est-à-dire la **mise en œuvre opérationnelle du plan d'actions** visant à accompagner la transition vers une alimentation saine et durable pour tous, en rapprochant la production agricole du consommateur. Les indicateurs de suivi thématiques viennent encourager le développement d'actions multi acteurs et multi sectorielles et permettront, à terme, de renforcer la valorisation des actions menées.

Réseaux régionaux

Pour accompagner le déploiement des PAT, **8 réseaux régionaux ont également été soutenus**, permettant ainsi à **16 régions de disposer d'un réseau opérationnel en 2025**. L'objectif de ces réseaux est, à l'échelle régionale, d'améliorer la coordination des actions des PAT, mais aussi leur coopération en mutualisant par exemple les ressources. Cela peut notamment se matérialiser par l'organisation de rencontres inter-PAT ayant pour objectif d'identifier des leviers d'actions répondant à des besoins communs.

¹ Certains PAT n'avaient pas obtenu en 2024 la totalité de la subvention nécessaire à la mise en œuvre de leur plan d'action, en raison des enveloppes limitées définies par région. Ils ont pu bénéficier en 2025 d'un complément, lorsque l'enveloppe régionale le permettait.

Les chiffres clés de l'appel à candidature

Parmi les 155 PAT de niveau 2 soutenus en 2025 :

Etat des lieux déclaré en 2025 → **objectif en 2030**

Nombre de PAT ayant des actions communes avec un Contrat local de santé*

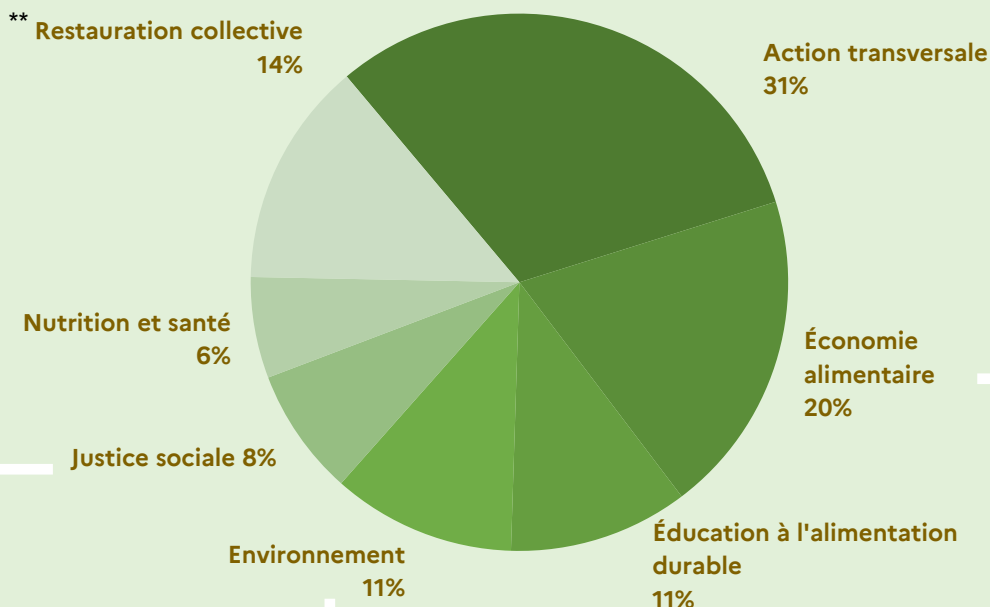
45 → 79
(2025 → 2030)

Nombre de personnels de restauration collective formés en lien avec les objectifs de la loi EGalim

2 078 → 6 018
(2025 → 2030)

Nombre d'emplois créés ou maintenus dans le cadre de projets liés aux PAT

586 → 10 700
(2025 → 2030)



Nombre de personnes bénéficiant d'action sur la précarité alimentaire

68 500 → 144 000
(2025 → 2030)

Nombre de personnes sensibilisées à la lutte contre le gaspillage alimentaire

42 300 → 220 000
(2025 → 2030)

Nombre de personnes concernées par les actions d'éducation à l'alimentation durable

395 000 → 1 790 000
(2025 → 2030)

Nombre de PAT partenaires de structure agissant pour le maintien du foncier agricole

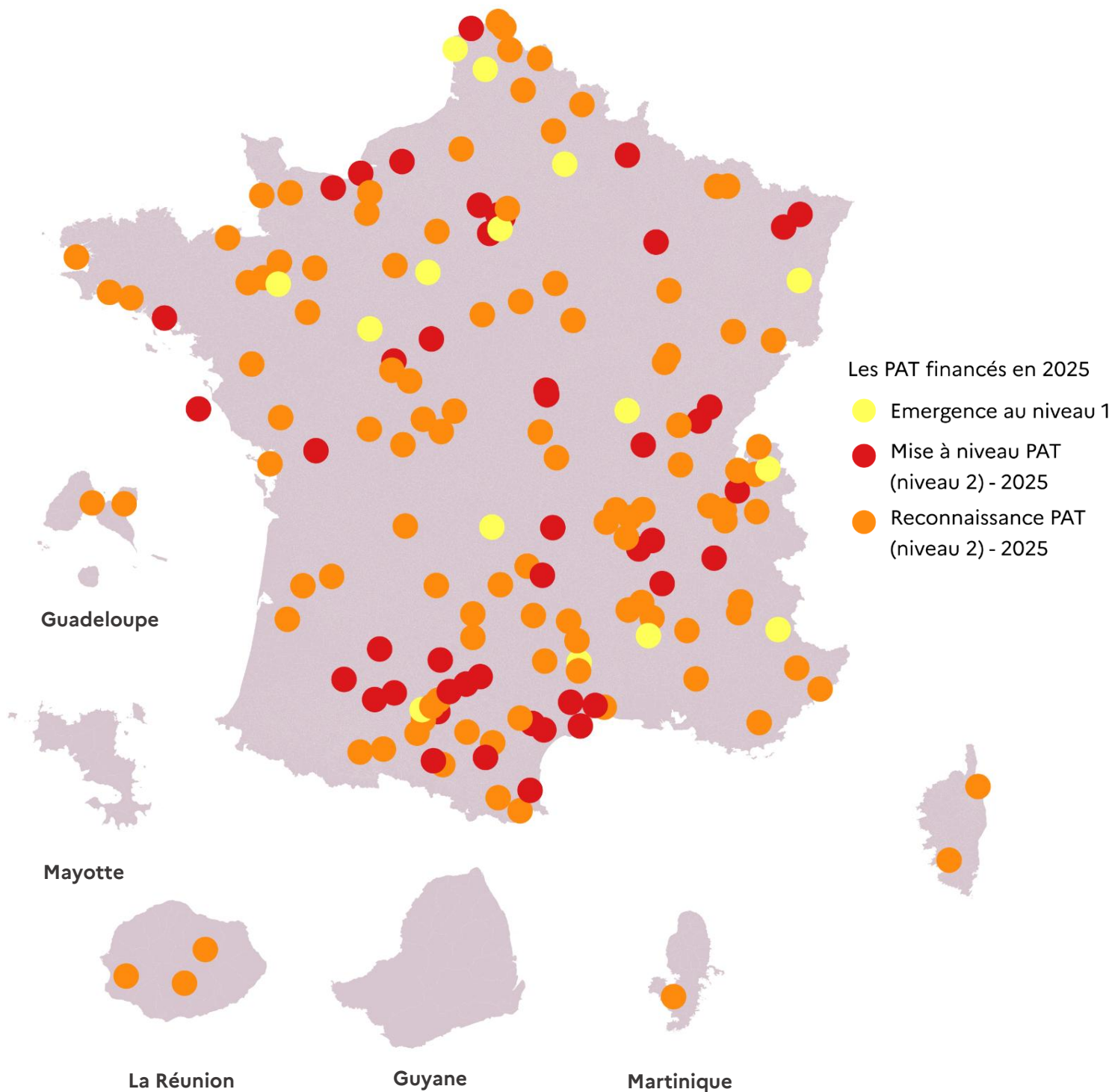
55 → 101
(2025 → 2030)

*Les statistiques présentées ne concernent qu'une partie des 155 PAT lauréats de l'appel à candidature. Il s'agit d'une estimation minimale car les PAT n'ont pas l'obligation de renseigner tous les indicateurs, mais seulement un par thématique générale. Les objectifs sont définis jusqu'à la fin de la reconnaissance de niveau 2, soit 5 ans (2030)

** Thématiques associées aux dépenses prévisionnelles des PAT pour leur plan d'action
Source : données déclarées par les porteurs de PAT dans les dossiers de subventions

Cartographie des PAT soutenus par l'Etat en 2025

En 2025, le soutien à la labellisation des PAT a permis d'améliorer la couverture nationale de ces projets et de renforcer leur impact local. Ainsi, 169 PAT ont pu être financés sur presque l'ensemble du territoire (16 régions sur 18).



Quelques exemples de PAT en action



Economie alimentaire

PAT de la commune de La Plaine des Palmistes

Le PAT de la commune de La Plaine des Palmistes, situé à La Réunion, se distingue par sa volonté de préparer le territoire aux enjeux de la décennie 2030, avec pour priorité la souveraineté alimentaire. Lauréat de l'appel à projets national en 2022 et labellisé au niveau 2 en 2025, ce PAT offre un cadre stratégique partagé entre les acteurs agricoles, associatifs, privés et institutionnels pour porter des initiatives de croissance partagée, axées notamment sur le retour à la terre et le développement de l'agrotourisme. Un des axes forts du projet repose sur la structuration agricole et l'accompagnement des producteurs locaux. Le PAT a notamment impulsé la création d'une association d'agriculteurs sur la commune et a permis à ce jour l'installation de 9 agriculteurs sur des parcelles agricoles communales. La commune poursuit cette dynamique en mobilisant du foncier pour la mise à disposition de serres agricoles, en développant un parcours de formation autour du maraîchage, ainsi qu'en soutenant la création d'une coopérative pour faciliter l'écoulement des produits locaux. Par ailleurs, des investissements structurants sont envisagés, notamment la construction d'une retenue collinaire afin de sécuriser l'accès à l'eau, ainsi que la création d'un pôle de transformation agroalimentaire, qui aura vocation à porter le dispositif Territoire Zéro Chômeur dans lequel la commune souhaite s'engager.

En parallèle, le PAT de La Plaine des Palmistes s'investit sur le volet de l'éducation alimentaire avec la mise en place d'actions d'éducation nutritionnelle dans les écoles, couplé à un accompagnement pour lutter contre le gaspillage alimentaire dans les restaurations collectives et améliorer la qualité des repas en produit locaux, durables et de qualité. Enfin, le PAT a procédé en 2025 à l'inauguration d'une épicerie sociale et solidaire, permettant d'améliorer l'accès à une alimentation de qualité pour les publics les plus vulnérables.



Plus d'informations sur : <https://france-pat.fr/pat/pat-de-la-plaine-des-palmistes/>



Education à l'alimentation

PAT du PETA du Pays d'Armagnac

Labellisé niveau 2 en 2025, le PAT du pays d'Armagnac porte une démarche innovante et structurante en matière d'éducation à l'alimentation. Pour toucher le plus grand nombre, le territoire a mis en place une plateforme numérique (baptisée Alim'En Gers) de sensibilisation et d'éducation à l'alimentation durable à destination de tous les publics. Un volet éducatif et interactif est spécialement étudié pour une utilisation en milieu scolaire avec des contenus pédagogiques et interactifs. En parallèle, le PAT met en place des sessions de formations spécialisées : les cycles « Alimentation durables en restauration collective ». L'association Pimao organise également chaque année depuis 2013, une journée d'animations sur l'alimentation durable et l'environnement, au profit de tous les enfants des centres aérés du Pays d'Armagnac. Cette journée mobilise 18 structures d'éducation à l'environnement et touche 250 enfants et 50 encadrants chaque année.



Plus d'informations sur : <https://france-pat.fr/pat/pat-du-pays-darmagnac/>





Maintien et développement de l'agriculture

PAiT de la grande région grenobloise

Articulé autour de plusieurs enjeux, le Projet alimentaire interterritorial (PAiT) de la grande région grenobloise labellisé niveau 2 depuis 2020 se veut être systémique. Parmi ses priorités, il est particulièrement investi pour le maintien et le développement de l'agriculture. Les 10 partenaires œuvrent ainsi à leurs échelles pour préserver les terres agricoles et favoriser la transmission des exploitations. La protection du foncier et des outils productifs passe ainsi par : la définition et l'animation de périmètres de protection des espaces naturels agricoles et forestiers (PAEN) dont l'animation est confiée par le Département aux EPCI (4 périmètres approuvés couvrant 23 643 ha répartis sur 24 communes du Grésivaudan et de la Métropole), la définition de Zones Agricoles Protégées (2 305 ha), la lutte contre l'enfrichement, des aides aux installations et aux transmissions agricoles, l'identification d'outils opérationnels pouvant être mobilisés par les collectivités ainsi que par l'acquisition de terres et bâtis agricoles. A titre d'exemple, la Métropole grenobloise a fait le choix d'une politique d'acquisition foncière publique. L'objectif de cette démarche est de préserver les terres et de les mettre à la disposition des jeunes agriculteurs dans le but de conserver le dynamisme du secteur agricole, en nombre de fermes et d'actifs agricoles. La métropole a ainsi pu acheter près de 240 ha, répartis essentiellement en 3 sites de fermes intercommunales à Meylan (55ha, 4 bâtiments agricoles, 1 bâtiment d'habitation, 7 agriculteurs installés 8 confortés), Le Murier (17ha, deux bâtiments agricoles, 1 logement, 4 agriculteurs installés), Vaulnaveys-le-Bas (4,5ha agricoles + serres, 1 agriculteur installé, 1 conforté). Il faut y ajouter en plus une soixantaine d'hectares dans les espaces naturels métropolitains et une centaine d'hectares en parcelles isolées, loués à des agriculteurs de proximité des sites. De fait, 10% des agriculteurs du territoire sont locataires de GAM. Cette action a permis de dynamiser l'offre alimentaire de proximité tout en assurant le renouvellement des générations.

Par ailleurs, le PAT est engagé pour le maintien de l'élevage bovin sur le territoire et la préservation de l'élevage en montagne. Il œuvre également pour développer l'autonomie et la résilience de l'agriculture tout en développant les circuits alimentaires de proximité.



Plus d'informations sur : <https://france-pat.fr/pat/grenoble-alpes-metropole/>



Restauration collective

PAT du PÉTR du Pays Lédonien

Labellisé niveau 2 en 2025, le PAT du Pays Lédonien (Jura), territoire à forte vocation agricole, a largement investi les enjeux de restauration collective. La cuisine centrale (SICOPAL) qui produit quotidiennement 6 000 repas en moyenne pour les restaurations collectives du territoire (écoles, restaurant administratif, hôpital, EHPAD, etc.), est approvisionnée par la SCIC Ensemble Bi'Eau qui fournit des produits biologiques et locaux. Aujourd'hui, les repas intègrent 34 % de produits bio, 20 % de produits sous signes de qualité (SIQO), ainsi que 90 % de viandes et volailles et 85 % de poissons répondant aux critères EGAlim. Des actions d'éducation, comme le dispositif « De la Terre à l'assiette », viennent compléter cette démarche pour sensibiliser les scolaires à l'alimentation durable.



Plus d'informations sur : <https://france-pat.fr/pat/pat-du-pays-ledonien/>



SUIVEZ-NOUS

agriculture.gouv.fr

